



VOIRON
en
COMMUN

Collectif de gauche **citoyen**, **écologiste** & **solidaire**

Message d'Anne Favier, tête de la liste Voiron en Commun

Voiron en Commun est la liste de rassemblement de la gauche citoyenne et écologiste à Voiron pour l'élection municipale de mars prochain.

J'en suis la tête de liste, soutenue et entourée par un large collectif de citoyennes et citoyens engagés, dynamiques et profondément attachés à leur ville.

Notre projet est clair : faire de Voiron une ville plus accessible, plus agréable et plus accueillante pour les enfants, les jeunes et les familles. Depuis quelques années, notre ville n'attire plus que des personnes âgées (sources INSEE). Une ville qui ne se renouvelle plus s'essouffle. Nous voulons redonner à Voiron un avenir, en faire une ville plus vivante, populaire et animée, respectueuse de chacune et de chacun, qui prépare son avenir et protège celles et ceux qui y vivent.

Nous voulons une ville où l'on se déplace plus facilement, où l'on se rencontre davantage, où la solidarité, l'écologie et la justice sociale guident l'action publique au quotidien.

Anne Favier



Redonner le pouvoir d'agir aux Voironnaises et aux Voironnais

La démocratie traverse une crise profonde. Partout, la participation à la vie politique recule, la confiance envers les femmes et hommes politiques s'effrite, et de plus en plus de citoyennes et de citoyens ne votent plus ou n'y croient plus. À Voiron aussi, beaucoup ont le sentiment que les décisions se prennent sans eux et elles, loin de leur réalité quotidienne. Nous constatons une politique trop souvent dictée par une poignée de personnes. Une politique où l'on découvre les choix une fois qu'ils sont déjà actés, où l'on vote en conseil municipal des décisions déjà exécutées, où les habitantes et habitants ne sont ni informés ni associés aux réflexions sur des projets structurants pour la ville.

Voiron en Commun incarne une rupture avec cette politique. Nous sommes un collectif de femmes et d'hommes d'origines diverses, citoyennes et citoyens engagés, avec ou sans étiquette politique, réunis autour d'une conviction simple : la ville peut et doit être gouvernée autrement. Nous voulons faire **avec** les gens, et non plus à leur place, et accompagner les Voironnaises et les Voironnais pour qu'ils deviennent actrices et acteurs de leur ville. En effet, en tant qu'usagères et usagers de leur ville, ils disposent d'une expertise précieuse.

Notre projet repose sur des valeurs claires : **justice sociale, respect de notre environnement, égalité entre les femmes et les hommes, inclusion¹ et solidarité intergénérationnelle**. Ces principes doivent se traduire concrètement dans la manière de décider, de prioriser et d'agir. Une ville juste est une ville où chacune et chacun, quel que soit son âge, son parcours ou sa situation, peut accéder aux droits, aux services, à l'information et contribuer à l'intérêt général.

La participation citoyenne et la gouvernance partagée sont, pour nous, des **leviers d'action concrets**. Il ne s'agit pas seulement de consulter, mais de permettre à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre et de co-construire les projets de la ville, en étant associée et associé aux décisions **en amont**, dans un cadre clair et respectueux. Le débat, dans le respect des différences, est une richesse. Écouter pour apprendre les uns des autres, partager les savoirs et favoriser les échanges entre générations, c'est ainsi que se construit une ville solidaire, féministe² et inclusive.

Ce programme est le fruit d'un travail collectif. Tout au long de la campagne, nous avons multiplié les démarches d'écoute – rencontres, questionnaires, plateforme en

-
- 1 Affirmation du droit pour chaque personne, quelles que soient ses caractéristiques, d'accéder aux institutions (Éducation, Santé, Justice, Services sociaux, etc.) dans un esprit de justice sociale et d'égalité des droits et des chances.
 - 2 Il s'agit d'impliquer davantage les femmes dans la conception de la ville.

ligne, porte-à-porte – et travaillé étroitement avec le **tissu associatif**, ressource précieuse, ancrée dans la réalité du terrain et représentative de la société civile.

Avec Voiron en Commun, nous faisons le choix d'une démocratie locale exigeante, inclusive et transparente, au service de la justice sociale et de l'adaptation au changement climatique.

Nous nous engageons à donner une information claire, accessible et loyale, en amont des projets. Les décisions publiques seront fondées sur des **critères objectifs et transparents**, notamment dans les investissements publics, pour l'attribution des subventions ou l'accès aux équipements municipaux, dans un souci d'équité et de reconnaissance du travail mené sur le terrain.

Nous voulons une démocratie vivante et concrète, fondée sur des conseils de quartier renforcés, des budgets participatifs, des conventions citoyennes et des espaces de dialogue ouverts. Sur le temps du mandat, **un million d'euros sera dédié aux conseils de quartier et aux budgets participatifs**³, afin de donner aux citoyennes et citoyens les moyens réels d'agir sur leur cadre de vie et les priorités locales. Ils seront accompagnés par des professionnels sur la méthode : animer des conseils de quartier en vue de faire des choix et de prendre des décisions, attirer des publics qui généralement ne participent pas ou peu aux conseils de quartier, etc. Des professionnels les accompagneront également sur les connaissances techniques requises pour certains sujets : expertises, cadres légaux et réglementaires, etc. Le conseil municipal entérinera les projets décidés par les citoyennes et les citoyens dans le cadre de ces budgets participatifs.

Enfin, parce que la confiance se construit dans la durée, nous instaurerons un suivi démocratique du mandat, avec un bilan à mi-parcours et une exigence constante à ce que les élues et élus rendent des comptes.

Redonner aux citoyennes et aux citoyens leur place, leur pouvoir d'agir et leur confiance dans l'action publique : **c'est le sens profond de Voiron en Commun**, une autre façon de faire de la politique, au service de l'intérêt général et de celles et ceux qui font la ville, chaque jour.

3 Dans un budget participatif, les citoyennes et les citoyens se voient allouer une partie du budget municipal pour concevoir et mettre en œuvre des projets qui concernent leur quartier (ou la ville dans son ensemble), comme un aménagement urbain par exemple.



Qualité de vie et environnement : Voiron, une commune qui s'adapte

Nous voulons faire de Voiron une ville à la campagne qui améliore la qualité de vie et prépare un avenir désirable pour les générations futures. Notre projet repose sur l'équilibre territorial, en investissant autant dans les quartiers et hameaux que dans le centre-ville, avec des espaces publics végétalisés, conviviaux et accessibles, des services et loisirs de proximité accessibles à tous les âges.

Les effets du changement climatique (canicules, sécheresses, glissements de terrain) impactent déjà la vie quotidienne, en particulier des plus fragiles et affectent la santé. S'adapter est devenu une nécessité et doit être intégré à toutes nos décisions d'aménagement. Ces décisions doivent aussi prendre en compte la problématique de l'érosion de la biodiversité. Nous veillerons à ce que les personnes les plus exposées aux effets du changement climatique bénéficient de cette adaptation.

Lieux de partage et d'échange dans le centre-ville et dans tous les quartiers

- Dynamiser et animer le nouveau Mail en y installant un kiosque, en créant des espaces modulables et transitoires (équipements sportifs, jeux pour enfants, parcours moteurs) et en soutenant une animation régulière (brocantes, spectacles, expositions...) en plus du marché.
- Dans les quartiers et hameaux, créer et/ou aménager des espaces publics partagés, pensés par et pour les habitantes et habitants :
 - Zones de jeux pour tous,
 - Bancs et lieux de rencontre,
 - Équipements favorisant l'activité physique libre à tous les âges,
 - Espaces de flânerie et de repos,
 - Jardins partagés et potagers collectifs.
- Adapter un espace pour les animaux, afin qu'ils puissent courir en liberté.

Protéger les habitants et les habitantes et améliorer le confort de vie face au changement climatique

Pour le bien-être physique et moral de toutes et tous, nous voulons permettre aux habitantes et habitants de bénéficier d'espaces de fraîcheur proches de chez eux. Le confort thermique de toutes et de tous fait aussi partie de nos préoccupations.

- Lancer le projet de création d'un lieu de baignade extérieur en concertation avec les habitantes et habitants et tous les acteurs du territoire (associations, clubs, Pays Voironnais), accessible à toutes et tous (différentes hypothèses : réouverture ancienne piscine, bassin naturel, piscines éphémères, pôle aquatique, aménagement de la Morge).
- Utiliser les espaces publics partagés pour aménager des espaces de fraîcheur (espaces verts, dispositifs d'ombrage...).
- Étendre les horaires d'ouverture des parcs et espaces verts en période de canicule.
- Réduire durablement la vulnérabilité thermique des logements, en soutenant les rénovations thermiques, en lien avec le Pays Voironnais et les bailleurs sociaux.

Freiner la bétonisation

Nous voulons donner la priorité à la réhabilitation des bâtiments existants pour le logement et l'activité économique, afin de freiner la bétonisation et de préserver un cadre urbanistique harmonieux.

- Le logement est une compétence du Pays Voironnais. Néanmoins, nous pouvons mener une politique incitative pour répondre aux problématiques de la bétonisation ainsi que des logements vacants et vieillissants en :
 - Créant une politique d'acquisition et de rénovation de logements ainsi que de locaux commerciaux au cœur de ville,
 - Poursuivant le soutien aux initiatives telles que 'Un toit pour tous' portées par le Pays Voironnais.
- Aménager des espaces végétalisés pour le maintien des eaux dans les sols, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'air.
- Renforcer les exigences esthétiques et environnementales dans les nouvelles constructions, à travers des modifications ciblées du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Préserver l'environnement et les ressources

Notre objectif est de rendre Voiron 'Ville Zéro Emission Nette' en 2050 afin de limiter les pollutions et les impacts sur la nature.

- Lancer un plan de gestion municipale sobre et exemplaire d'ici 2030 en :
 - Déployant des énergies renouvelables pour couvrir les besoins énergétiques des bâtiments communaux,

- Récupérant les eaux pluviales pour couvrir les besoins en eau pour l'arrosage et la propreté urbaine.
- Rénover thermiquement les bâtiments municipaux, via un plan pluriannuel, pour optimiser notre consommation énergétique et pour le confort des personnes.
- Renforcer les règles d'urbanisme pour maintenir les espace agricoles et naturels existants et favoriser la nature en ville et la biodiversité.
- Préserver le foncier communal et intercommunal en le mettant a disposition de services ou d'entreprises sous la forme du bail emphytéotique⁴.

4 Bail immobilier de très longue durée (jusqu'à 99 ans) conférant au locataire un droit réel (proche de celui du propriétaire) sur un bien. Celui-ci est redevable d'un loyer (redevance) et de charges (taxe foncière, etc.). Ce type de bail est généralement utilisé pour mettre en valeur un bien sans en perdre la propriété par la vente.



Famille et jeunesse : une commune qui rajeunit, attractive pour les familles, les jeunes et les enfants

Nous voulons faire de notre ville un cadre sécurisant et émancipateur, en soutenant les familles pour que nos enfants grandissent en confiance, en autonomie et vers la citoyenneté jusqu'à l'âge adulte.

Accompagnement des familles et des enfants

Soutenir les familles et les enfants, c'est construire une ville solidaire. Nous aiderons les parents dans leurs défis éducatifs et offrirons aux enfants un cadre stimulant pour grandir, s'ouvrir aux enjeux sociétaux (écologie, équité, inclusion, médias...) et devenir des citoyens conscients et solidaires. Nous favoriserons aussi les rencontres intergénérationnelles pour renforcer les liens entre enfants, familles et aînés.

- Profiter du renouvellement du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) de la ville de Voiron en 2026 pour développer un projet politique plus ambitieux qu'aujourd'hui, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs institutionnels, municipaux, associatifs et locaux existants, ainsi que sur les familles. Une attention particulière sera portée sur les enfants nécessitant un accompagnement adapté et les familles monoparentales. Ce projet visera, dans son essence, l'éducation populaire, à savoir l'émancipation, l'accès aux savoirs et à la culture, ainsi que l'exercice de la citoyenneté.
- Réaliser, avec les familles, un état des lieux des difficultés financières, logistiques, informationnelles... qui les empêchent de participer aux activités extrascolaires, puis construire avec elles des solutions concrètes et adaptées pour favoriser l'accès à ces activités.
- Rendre plus accessible les structures municipales aux familles (centres sociaux, Centre Nature et Loisirs (CNL) de Chirens, ludothèque, lieu d'accueil parents enfants...) en identifiant avec elles les freins à leurs usages.
- Développer une éducation populaire à l'environnement en s'appuyant sur le cadre exceptionnel du CNL.
- Revoir à la baisse les tarifs des services de la cantine scolaire, des activités périscolaires et des activités extrascolaires.
- Rendre transparents les critères d'accès aux activités extrascolaires.
- Créer une nouvelle offre de « colonies de vacances » municipales, accessible au plus grand nombre, fondée sur des valeurs d'écologie, de proximité et de participation des enfants.

Une jeunesse pleinement actrice de la ville

Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse, de son autonomie et de sa formation citoyenne implique la construction d'un dialogue avec les jeunes (12-25 ans), tout en tissant des liens entre les générations.

- Créer un « Pass Jeunes Solidaires » favorisant l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité tout en bénéficiant de contreparties culturelles ou sportives.
- Identifier, dans plusieurs parties de la commune, des locaux où les adolescents peuvent s'approprier des espaces de rencontre et de loisir, en partenariat avec le Point Information Jeunesse et encadrés par des animateurs.
- Co-crée une structure de type « fab-lab », espace collaboratif qui propose des outils de fabrication numérique et manuels pour concrétiser idées et prototypes et lutter contre l'obsolescence programmée⁵. Elle sera centrée sur les activités manuelles, artistiques et numériques ainsi que sur la transmission générationnelle de savoir-faire à travers une démarche participative.

5 Produits dont la durée de vie a été volontairement réduite ou limitée par leurs constructeurs (absence de pièces de rechange, logiciels pas mis à jour, pièces qui cassent facilement, etc.).



Prévention et sécurité : un bien commun pour Voiron

La tranquillité publique garantit à chacune et chacun le droit de vivre en sécurité, de tisser des liens sociaux, de profiter d'un cadre de vie de qualité et de services publics accessibles. Pour Voiron, nous faisons le choix d'une tranquillité publique fondée sur la proximité, la prévention, la justice sociale et la répression de la délinquance, lorsqu'elle est nécessaire.

Nous privilégions des actions concrètes et ciblées, au plus près des réalités vécues. Agir sur les causes des tensions, renforcer la présence humaine et donner la parole aux habitantes et habitants : c'est ainsi que nous construirons une ville plus apaisée et solidaire.

Comprendre les réalités vécues via des diagnostics

Pour agir efficacement, il faut d'abord écouter et comprendre. Nous mettrons en place des diagnostics qui solliciteront les habitantes et habitants.

- Organiser des marches exploratoires citoyennes associant des groupes ciblés (femmes, jeunes, seniors...) pour identifier sur le terrain, les espaces générateurs d'inquiétude ou de sentiment d'insécurité dans les espaces publics.
- Lancer une enquête municipale de victimation⁶ afin de disposer d'un diagnostic complet et partagé. Elle permettra de mieux comprendre les réalités vécues par les habitantes et les habitants, portant à la fois sur le sentiment d'insécurité et sur toutes les formes d'insécurité (vols, cambriolages, agressions physiques...) y compris les plus invisibles (violences intrafamiliales, harcèlement de rue, isolement et discriminations).

Gouvernance partagée de la tranquillité publique

Pour nous, la tranquillité publique ne se décrète pas, elle se construit collectivement. Nous croyons en une gouvernance partagée, pour une sécurité proche, juste et efficace.

Créer dès les six premiers mois du mandat un groupe municipal de pilotage de la tranquillité publique, articulant prévention et sécurité :

- Ce groupe réunira l'ensemble des partenaires concernés : services municipaux

⁶ Une enquête de victimation est une méthode de mesure de l'atteinte aux biens et aux personnes qui consiste à demander à un ensemble d'individus de déclarer s'ils ont été victimes de ces atteintes, qu'ils aient déposé plainte ou non. Ces enquêtes sont complémentaires des données issues de la police et de la gendarmerie.

dont la police municipale, acteurs sociaux et éducatifs, associations, bailleurs, commerçants, habitants, ainsi que la police nationale, en lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et les acteurs institutionnels.

- Ses missions seront de construire un plan d'actions partagé et d'assurer une coordination renforcée des actions menées sur la commune.
- Il s'appuiera sur l'ensemble des diagnostics réalisés (marches exploratoires, enquête de victimation, remontées des conseils de quartiers...).

Présence humaine et prévention

Pour nous, la tranquillité publique se construit par la proximité humaine, le dialogue et la prévention, en lien avec tous les acteurs de terrain. La vidéosurveillance est un outil complémentaire inscrit dans un projet global, qui peut être mobilisé de manière ciblée.

- Renforcer la présence humaine dans l'espace public. La police municipale intégrera notamment une brigade d'intervention rapide et de médiation. Elle sera appuyée par des médiateurs de rue spécialisés dans la prévention, pour apaiser les tensions, prévenir les conflits et restaurer la confiance entre habitants et institutions.
- Organiser des animations régulières ou ponctuelles dans différentes parties de la commune en partenariat et en accord avec les centres sociaux, la Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), la médiathèque, les associations et la présence d'animatrices et animateurs. Ces animations permettront de renforcer la prévention des incivilités en développant le lien social.



Mobilités : apaiser la circulation et sécuriser les déplacements

La cohabitation harmonieuse entre tous les modes de déplacement est une priorité. Notre projet repose sur l'apaisement des mobilités, pour des déplacements sécurisés, fluides et avec moins de nuisances. Nous défendons une ville accessible à toutes et tous, qui valorise les déplacements doux et les transports en commun, tout en garantissant des réseaux routiers cohérents, sécurisés et apaisés.

Se déplacer à pied en toute liberté et autonomie, à tout âge

- Rénover et sécuriser les trottoirs, de manière progressive, avec une prise en compte renforcée des personnes à mobilité réduite et des enfants. Cette action sera menée de manière progressive et dépendra des besoins identifiés avec les habitantes et habitants.
- Établir des parcours sécurisés pour tous les écoliers et écolières en déployant des pédibus⁷ et vélobus⁸.

Sécuriser les déplacements, pour tous et toutes

- Tripler la longueur des voies cyclables sécurisées, en veillant à leur continuité, notamment sur les grands axes de la ville et à proximité des écoles.
- Installer des arceaux à vélo dans différents endroits de la ville, pour faciliter le stationnement ainsi que des panneaux M12⁹ pour faciliter le déplacement des cyclistes.
- Améliorer la signalisation des zones 30 et des zones de rencontre¹⁰ grâce à des panneaux pédagogiques, en veillant particulièrement à leur respect (sensibilisation, surveillance, ...).
- Expérimenter de nouvelles zones 30 et zones de rencontre, notamment dans le centre-ville afin de mieux protéger les piétons.
- Dans les hameaux, sécuriser les déplacements piétons par des aménagements

7 Pédibus : service de ramassage scolaire à pied, accompagné par des parents.

8 Vélobus : service de ramassage scolaire à vélo, accompagné par des parents.

9 Les panneaux M12 permettent aux cyclistes de franchir un feu rouge, uniquement dans la ou les directions indiquées par les flèches.

10 Zones de rencontre : zones où piétons et véhicules coexistent, les piétons étant prioritaires et la vitesse limitée à 20 km/h.

de voirie et des éclairages adaptés, sur les points critiques signalés par les habitants et habitantes.

Faciliter l'accès au centre-ville et les déplacements entre les quartiers, quel que soit le mode de transport

- Défendre la gratuité des transports en commun et un élargissement de l'offre de transport (fréquences, plages horaires, arrêts) auprès de l'autorité organisatrice des transports (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise¹¹).
- Dès le début du mandat, engager une réflexion globale sur la circulation et le stationnement en centre-ville (étude technique et concertation citoyenne), pour limiter les bouchons. Le réaménagement du Mail Nord sera repensé à partir de cette réflexion.
- Mettre en place deux heures de stationnement gratuit, toute la journée du samedi, dans les parkings silo pour dynamiser le centre-ville, tant que des solutions alternatives d'accessibilité satisfaisantes n'auront pas été mises en place.
- Créer des promenades urbaines, notamment le long de la Morge à destination des piétons et des cyclistes (cinéma – jardin de ville / sentiers aux abords de l'hôpital).

11 SMMAG.



Santé, social et solidarités : une ville qui protège et qui inclut

Nous défendons une approche solidaire : la commune doit permettre à chaque habitante et habitant, quel que soit son âge, son origine ou son handicap éventuel, un accès digne, simple et universel aux soins, aux droits et à un accompagnement de proximité. Nous voulons construire une politique sociale ambitieuse fondée sur la proximité, l'égalité, la prévention et la solidarité.

Améliorer l'accès à la santé et renforcer la prévention

La santé n'est pas une compétence portée par les communes, mais nous pouvons soutenir les actions portées par des collectifs, des associations et des structures existantes. Nous porterons le sujet de l'hôpital dans le débat public (en particulier la réouverture des urgences de nuit) et renforcerons la prévention qui, à terme, réduira la pression sur le système de santé. Nous voulons que chaque habitante et habitant dispose d'un accès simple, digne et équitable à la santé.

- Lancer le projet de création d'un centre de santé public visant à compléter l'offre de santé actuelle (maison de santé, médecins libéraux, hôpitaux). Le centre de santé sera public, et reposera sur les principes suivants :
 - Personnel salarié : attirer des soignants en offrant un meilleur équilibre vie privée, vie professionnelle par rapport à l'exercice en libéral ou à l'hôpital.
 - Tiers payant intégral obligatoire pour tous les patients.
 - Aucun dépassement d'honoraires.
 - Créneaux hebdomadaires de consultation sans rendez-vous.
 - Accessibilité universelle priorisant la population locale (Voironnaises et voironnais) et les publics vulnérables.
 - Participation à la formation de nouveaux professionnels avec l'accueil de stages étudiants.
- Mettre en place des médiateurs et médiatrices santé pour aller vers les personnes éloignées des dispositifs de soins et d'aide, notamment les publics précaires, isolés ou confrontés à la fracture numérique.
- Étudier la mise en place d'une mutuelle communale, la faire connaître afin d'améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités de soins.

Une ville qui accompagne, à chaque âge de la vie et dans la diversité de ses habitants et habitantes

Nous jouerons un rôle de mise en lien et d'appui, afin de garantir des parcours plus simples et plus efficaces pour les habitants et habitantes, de renforcer les solidarités et de lutter contre toutes les formes d'isolement. Les actions et projets portés par les associations et structures existantes en matière de justice sociale et d'accès aux droits seront soutenus en renforçant la coordination avec les services municipaux.

- Mettre en place des permanences tournantes dans la ville, pour informer les habitantes et habitants sur leurs droits, pour les aider dans leurs démarches administratives et de soins.
- Faire connaître les dispositifs de soutien aux aidantes et aidants, notamment portés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Voironnais, en reconnaissance de leur rôle essentiel et souvent invisible.
- Renforcer et adapter la tarification progressive pour les adultes et les seniors afin de garantir l'accès aux services municipaux (sports, transports, vacances).
- Encourager les solutions d'hébergement et d'habitat adaptées pour seniors, afin de répondre à de nouveaux besoins et demandes (pensions de famille, habitats partagés, ...).
- Travailler avec le Pays Voironnais à des tarifications sociales pour l'eau.

Une commune inclusive qui agit contre toutes les discriminations

Nous ferons de l'inclusion et de la lutte contre toutes les formes de discriminations liées à l'origine, au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle ou au handicap une priorité de chaque action municipale.

- Former des agentes et agents municipaux sur ces problématiques.
- Instaurer l'exemplarité des services publics en matière d'inclusion et de lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Travailler avec les associations engagées pour l'égalité, dans la lutte contre les discriminations et dans la défense des droits humains.
- Rediriger les personnes concernées vers les structures adaptées.
- Sensibiliser, prévenir et protéger face aux violences sexistes et sexuelles, et développer dès le plus jeune âge une culture de l'égalité et du respect.
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des services publics municipaux.



Culture et Sport : Voiron en mouvement

Nous voulons faire de la culture et du sport des loisirs accessibles à tous les âges, quels que soient ses moyens. Cette ambition s'appuie sur un tissu associatif riche, soutenu en toute transparence par la commune avec des critères d'attributions clairs et rendus publics. Ensemble, construisons une ville où personne n'est laissé de côté et où chacune et chacun peut créer et s'épanouir.

Accès à la culture pour toutes et tous

La culture permet d'élargir les horizons, de stimuler la créativité et de renforcer le lien social. Elle doit éclairer le débat, favoriser la paix et l'innovation, et construire une mémoire commune. Nous soutiendrons les projets artistiques et culturels du Pays Voironnais dans leur ensemble, et plus spécifiquement vers les écoles, les lieux de vie pour personnes âgées et les structures pour personnes en situation de handicap.

- Développer la participation citoyenne et la dimension culturelle dans les événements Voironnais (Fêtes de la Chartreuse, foire de la St. Martin...).
- Relancer une fête du type carnaval ou défilé de chars fleuris en concertation avec les habitantes et habitants.
- Encourager et soutenir le développement dans tous les quartiers de manifestations portées par des initiatives locales et associatives.
- Créer des ateliers d'artistes et impliquer des artistes dans les structures publiques (écoles, maisons d'autonomie¹², résidences d'artistes, etc.), afin d'amener les artistes au contact des habitantes et habitants et de revitaliser le lien social.

Le sport et les activités physiques, leviers de cohésion sociale

Notre projet municipal vise une offre sportive ambitieuse et inclusive, levier de santé publique et de justice sociale. Nous réduirons les inégalités d'accès (revenus, genre, âge, handicap). Nous accompagnerons les clubs, acteurs clés de l'éducation, du lien social et ancrés localement, de l'activité de loisir jusqu'à celle de haut niveau, car ils participent au rayonnement de la commune, suscitent des vocations, détectent des talents et fédèrent largement les habitantes et les habitants.

12 Maisons ou résidences comprenant des logements pour personnes âgées autonomes et des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale.

- Encourager et soutenir les clubs et associations pour proposer une tarification en fonction des revenus.
- Accompagner administrativement les personnes qui éprouvent des difficultés à se saisir des dispositifs d'aide à l'activité sportive.
- Créer un Conseil local du sport et de l'inclusion chargé de veiller à un équilibre entre les pratiques compétitives et le sport pour toutes et tous. Il sera composé d'élus, d'associations, de clubs, d'habitants et d'acteurs sociaux. Ce Conseil comprendra une Charte municipale du sport inclusif.
- Développer des activités encadrées ou libres hors les murs dans les city stades, parcs et espaces naturels, en partenariat avec les clubs, les associations sportives et des initiatives citoyennes : module de street workout¹³, city stades, promenades urbaines, zone d'étirement et relaxation, circuits de promenades balisés et thématiques, parcours d'activité-santé, etc.
- Optimiser et mutualiser les équipements, en lien avec les clubs, associations et usagers. Prioriser la rénovation des équipements sportifs municipaux existants tout en engageant une réflexion sur la création d'un nouveau gymnase (évaluation fine des besoins au préalable).

13 Il s'agit de modules de gymnastique et de musculation au poids du corps en plein air.



La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) : agir ensemble à l'échelle du territoire

La CAPV, dans laquelle la ville de Voiron est fortement représentée (14 conseillers communautaires sur les 62 membres), est un acteur incontournable, en lien avec notre gestion municipale.

Elle a notamment en charge la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, les transports (avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise¹⁴), certains parkings relais, une part de l'action sociale des logements, le commerce, les zones commerciales et industrielles.

Notre volonté est d'impulser avec cet acteur essentiel une dynamique de travail « main dans la main » pour des actions territoriales complémentaires visant une meilleure qualité de vie des habitantes et habitants du Pays Voironnais.

Voiron est la ville centre du Pays Voironnais, la plus importante en nombre d'habitants (22 000 habitants sur les 97 000 de la CAPV), les autres villes principales étant de plus petite taille : Voreppe 9900 habitants, Moirans 7800 habitants, Tullins 7600 habitants, Rives 6500 habitants, etc. A ce titre, elle porte de nombreux services ouverts sur l'ensemble du territoire et assume donc des « charges de centralité »¹⁵. Ce rôle de ville centre doit ainsi être reconnu à partir d'un projet de territoire et d'un pacte financier et fiscal cohérent avec sa place au sein du Pays Voironnais.

Voiron se doit d'être à l'écoute de l'ensemble des communes du territoire. Elle se doit d'impulser une dynamique pour aller plus loin sur la qualité des transports, sur la qualité de l'eau, sur les énergies renouvelables, sur l'accès à un logement digne pour toutes et tous...

Nous pourrons aussi œuvrer à mettre en commun des moyens et mobiliser les compétences techniques des agents pour partager les services à la population et les moyens techniques. Par exemple : plus de cohérence sur le numérique avec une harmonisation des solutions techniques (comme le logiciel libre).

Pour les charges de centralité, les parkings en ouvrage et certains équipements, notamment sportifs, doivent être du ressort du Pays Voironnais, car ils sont utilisés au-delà des seuls habitantes et habitants de Voiron.

Ainsi, la ville de Voiron s'inscrit dans un territoire intercommunal qu'elle contribue à faire rayonner sur de nombreux sujets tout en bénéficiant des apports de ce territoire. Les futurs conseillers communaux veilleront alors à ce que notre relation au Pays Voironnais soit juste et équilibrée.

¹⁴ La compétence des transports en commun ne repose pas sur la ville de Voiron, mais sur le SMMAG dont le Pays Voironnais fait partie.

¹⁵ Dépenses conduites par la ville centre d'un territoire pour délivrer des services qui profitent à une population plus large que celle habitant la ville centre.



Economie locale : **Une économie qui profite au territoire**

Voiron, ville industrielle, a perdu une part importante de son économie historique. Les mutations ont eu lieu vers les activités de service, de production et de commerce des zones périphériques. Nous souhaitons équilibrer la répartition des emplois et les développer en dynamisant le commerce, les services et l'artisanat dans notre centre.

La qualité de vie à Voiron repose sur ses commerces de proximité, menacés par la concurrence des zones périphériques et du e-commerce. Notre projet vise à les soutenir, car ils renforcent le lien social, et à renforcer le dynamisme de notre marché, afin que ce dernier reste attractif pour tout le territoire.

Ce programme ne pourra se faire qu'en partenariat avec le Pays Voironnais qui dispose des compétences et des moyens pour :

- Favoriser les emplois de proximité,
- Agir sur l'équilibre entre commerces de proximité et zones commerciales périphériques.

C'est pourquoi, nous travaillerons avec le Pays Voironnais pour que les zones d'activité existantes restent dynamiques et créatrices d'emplois sans dévitaliser le cœur de ville. En particulier, nous défendrons :

- L'orientation de la taxe sur les grandes surfaces pour faciliter l'installation et la viabilité des commerces de Ville,
- Un développement des formations permettant aux entreprises locales de répondre plus facilement aux marchés publics, en particulier les TPE et PME.

La municipalité mettra en place une série de mesures pour compléter l'action menée au sein du Pays Voironnais.

Faciliter l'installation de commerces, services et artisans

- Mettre en place une solution foncière avec des locaux à tarif modéré pour accompagner l'installation d'entreprises de services, de commerce ou d'artisanat.
- Revoir le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour faciliter la mixité habitat entreprises avec des règles de limitation des nuisances : utilisation des rez-de-chaussée, de locaux mal orientés, etc.
- S'assurer du respect de la loi d'encadrement des loyers commerciaux afin de

soutenir les activités commerciales existantes.

- Utiliser le droit de préemption¹⁶ pour faciliter l'accès aux locaux, aux commerces et aux services de cœur de ville .

Dynamiser nos commerces de proximité

- Organiser des animations commerciales régulières de centre-ville, en partenariat avec les commerçants, avec des tarifications de parking avantageuses.
- Réaliser des campagnes de communication régulières pour favoriser les circuits courts et ses avantages écologiques et sociaux.

Impliquer l'ensemble des acteurs locaux

- Une commission citoyenne « cœur de ville » sera sollicitée pour travailler sur les dynamisations commerciales et de services.
- Consulter les habitantes et habitants sur leurs besoins en termes de commerces et de services de proximité.
- Mettre en place un guide « commerces et services de proximité » permettant de visualiser les commerces et service de proximité ainsi que d'identifier les besoins, les initiatives et les projets en cours (ex : commerces en difficulté, etc.).

16 Mécanisme légal qui permet à une collectivité d'acheter un bien mis en vente par un propriétaire en étant prioritaire sur d'éventuels autres acheteurs. Cette action doit servir l'intérêt général.



Agriculture et alimentation : Améliorer l'accès à une alimentation saine et locale

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et les acteurs du monde agricole, nous travaillerons pour développer le dynamisme de notre agriculture. Nous voulons favoriser l'installation et la diversification d'exploitations agricoles, pour rapprocher les consommateurs des producteurs. Nous souhaitons donner l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et de qualité.

- Solliciter des foncières agricoles type « Terre de liens » ou Groupements fonciers agricoles (GFA), la Chambre d'Agriculture et les associations agricoles pour accompagner l'installation, la reprise ou la viabilisation de productions agricoles respectueuses de l'environnement.
- Développer des espaces commerciaux itinérants (marchés de quartier, primeurs ambulants, etc.) pour rapprocher les producteurs locaux des consommateurs dans les quartiers et hameaux.
- Organiser avec les habitantes et habitants des marchés de producteurs et productrices dans les quartiers.
- Atteindre 50 % de produits locaux et/ou bio dans les cantines, les Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les résidences autonomie de la commune.
- Lancer une expérimentation locale de Sécurité Sociale de l'Alimentation¹⁷, pour garantir à toutes et tous un accès à une alimentation saine, durable et choisie.
- Développer des jardins partagés et des potagers collectifs accessibles à toutes et à tous, en fonction des souhaits des habitantes et habitants, notamment dans les écoles et les résidences seniors.

17 Dans son principe, il s'agit d'une transposition des principes de la sécurité sociale au secteur de l'alimentation :

- Un droit à l'alimentation saine et de qualité pour toutes et tous ;
- Une cotisation comme outil de financement ;
- Des conventionnements d'acteurs de la production alimentaire en fonction de leurs pratiques de production.

En local, près d'une centaine d'expérimentations en France ont mis en place des caisses alimentaires citoyennes qui reconnectent alimentation et démocratie.



Comment financer notre programme ?

Le contexte budgétaire nécessite d'être prudent dans nos perspectives, sans pour autant tomber dans l'immobilisme. Nous utiliserons les ressources de la ville de façon réfléchie en nous projetant à différentes échelles de temps.

Le premier élément est que les finances de la ville sont fortement contraintes. Elles sont annoncées saines, mais la ville, pendant ces 2 derniers mandats, s'est endettée pour plusieurs dizaines d'années. Une analyse rigoureuse des finances à long terme par des auditeurs externes sera donc nécessaire pour connaître les contraintes sur le budget de fonctionnement et les possibilités d'investissement. Par soucis de clarté et d'honnêteté, les résultats de cette analyse seront communiqués aux voironnaises et voironnais.

De plus, les dotations de l'état diminuent et il y a peu de chances qu'elles soient réévaluées à la hausse.

Notre budget est contraint par des dépenses de fonctionnement indispensables comme les salaires des personnels, les outils de travail, l'entretien du bâti, etc. Si des marges de manœuvre existent à ce niveau, elles sont réduites et nécessitent une grande prudence. Nous maintiendrons au minimum un même niveau de service public qu'aujourd'hui, ce qui ne peut se faire sans le concours de l'ensemble des agentes et agents municipaux. Nous devons utiliser au mieux les ressources existantes, mettre en commun ce qui peut l'être, en interne ou avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV), tout en respectant les agentes et les agents.

Une part des dépenses d'investissement sera prise sur le budget de fonctionnement, comme c'est d'usage budgétaire, mais cela ne sera pas suffisant pour les projets structurants. Ces derniers nécessiteront des emprunts. Afin de limiter le risque pour les générations futures, ces éventuels emprunts s'appuieront sur les capacités de remboursement réelles à moyen terme.

Par ailleurs, nous envisageons des investissements qui auront des effets en termes de budgets de fonctionnement, que ce soit sur les maintenances, l'entretien des installations ou les recrutements de personnels.

Aussi, nous devons poser le financement de nos projets sur les bases suivantes :

- la sobriété financière en refusant les dépenses excessives inutiles, et en mutualisant les usages sur les locaux, les véhicules et les aménagements.
- la recherche d'économies de fonctionnement sur les énergies, l'eau et les matériaux.
- la recherche et l'utilisation adaptée de financements d'autres collectivités comme la CAPV, le département, la région, l'État, l'Union Européenne sur

certaines projets.

- des accords avec la CAPV pour des investissements profitant également aux habitants et habitantes d'autres communes.
- la recherche de financements externes pour rendre certains services comme, par exemple, des Groupements Fonciers Agricoles (GFA) pour le rachat et la mise à disposition de terres ou de foncier agricole.
- la recherche de financements de sociétés citoyennes pouvant intervenir sur l'installation d'énergies renouvelables, ou des foncières immobilières pour l'acquisition, la restauration et la mise à disposition de logements.